

ANNEXE

Appel à candidature pour le poste d'infirmière conseillère technique du Recteur par interim

| | |
|---|--|
| INTITULÉ DU POSTE : INFIRMIERE CONSEILLERE TECHNIQUE DU RECTEUR PAR INTERIM | CATÉGORIE : Fonctionnaire de catégorie A |
| INTITULÉ DU RECRUTEUR : Rectorat de l'académie de Lyon | ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse |
| DATE DE DISPONIBILITÉ : 01/10/2023 | LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE : Rectorat de l'académie de Lyon – 92 rue de Marseille – 69007 LYON |
| DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR : <p>L'académie de Lyon est l'une des trois académies de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'académie de Lyon s'étend sur trois départements, l'Ain, la Loire et le Rhône. Elle accueille plus de 600 000 élèves scolarisés dans plus de 2 600 écoles, collèges et lycées. Sous l'autorité de la rectrice, les conseillers techniques infirmier, médical et social participent à la mise en œuvre de la politique éducative définie dans le cadre du projet académique.</p> | |
| DESCRIPTION DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">➤ Sous l'autorité du recteur de la région académique, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités, l'infirmière conseillère technique du recteur (ICTR) contribue, dans son champ de compétences, à l'élaboration, l'impulsion, la coordination, la mise en œuvre et le suivi de la politique académique en matière de santé.➤ Il-elle conseille le recteur sur la déclinaison et l'orientation de la politique nationale éducative de santé à partir des priorités de santé régionales et de leurs déclinaisons à l'échelon des territoires.➤ Par l'éducation et la promotion de la santé, il-elle participe à la construction d'une école bienveillante envers les élèves et leurs familles et permet de détecter précocement les difficultés susceptibles d'entraver la scolarité.➤ Dans un contexte post-covid de dégradation de la santé mentale chez les enfants et les adolescents, il-elle contribue à leur bien-être, déterminant majeur de la réussite scolaire.➤ Il-elle participe à la déclinaison de la politique nationale de développement des compétences psychosociales permettant ainsi à chaque jeune de répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne et de devenir un adulte responsable et citoyen.➤ Plus largement, il-elle participe à la politique du pays en matière de prévention et d'éducation à la santé, et de lutte contre les inégalités sociales. | |
| MISSION DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">➤ Conseiller le recteur sur les priorités dans la mise en œuvre de la politique de santé en faveur des élèves, en collaboration avec la médecin conseillère technique auprès du recteur ;➤ Participer et/ou animer des réunions et des groupes de travail académiques relatifs à la mise en œuvre de politique éducative académique de santé➤ Représenter le recteur dans les différentes instances en lien avec la politique de santé ;➤ Collaborer avec les réseaux de santé, l'ARS et les partenaires associatifs, aux actions nationales et régionales de santé publique en collaboration avec le médecin conseiller technique auprès du recteur ;➤ Apporter son expertise et son conseil aux service RH et moyens sur la gestion des infirmiers ;➤ Contribuer à l'accompagnement professionnel des infirmiers, notamment en participant à la conception et à la mise en œuvre de la formation des infirmier(e)s en lien avec l'EAFC. | |

ANNEXE

PROFIL DU CANDIDAT :

- Diplôme requis : diplôme d'État d'infirmier

Savoirs :

- Le cadre législatif et réglementaire de la pratique infirmière ;
- La politique de Santé Publique et de l'Organisation du système de Santé ;
- Être sensibilisé à la politique éducative de santé en faveur des élèves.

Savoirs être :

- Sens du service public ;
- Sens relationnel et diplomatie ;
- Écoute et communication ;
- Rigueur et méthode ;
- Savoir s'organiser.

Savoirs faire :

- Capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, de formalisation et de rédaction ;
- Capacités à mobiliser, animer, coordonner ;
- Savoir se positionner au sein du système éducatif et du système de santé ;
- Savoir informer, communiquer et conseiller dans le champ de la santé ;
- Maintenir et mettre à jour ses connaissances dans le domaine professionnel.

Conditions particulières d'exercice : Réactivité, adaptabilité, disponibilité.

CANDIDATURES :

Il s'agit d'un recrutement pour occuper les fonctions d'ICTR par interim, en l'absence de la titulaire du poste.

Les candidatures devront être assorties :

- d'une lettre de motivation ;
- d'un CV ;
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur dossier de candidature par voie électronique aux adresses mails suivantes dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent BIR :

- cab.recteur@ac-lyon.fr
- dpatss@ac-lyon.fr

Contact : Direction des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé : 04 72 80 61 44 / dpatss@ac-lyon.fr
